

Des nouveautés au Club d'éducation canine

20/01/2016 05:31



Le Club d'éducation canine s'est réuni en assemblée générale, samedi, à l'ancienne école maternelle de Mehun, sous la présidence d'Anne Tessonneau, en présence de nombreux adhérents. De nouveaux statuts et règlement intérieur ont été adoptés, suite aux changements dans la cynophile française. Le nombre d'adhérents est identique à l'an dernier (135). « *De plus en plus d'adhérents sont intéressés par les disciplines que nous pratiquons au club et participent aux concours nationaux : agility, obéissance, obérythmée, chien visiteur, et une nouvelle discipline qui a débuté en 2015 au club, le cavage, qui est la recherche de truffes* », précise la présidente.

Deux moniteurs du club sont qualifiés pour faire la formation des maîtres ayant un chien catégorisé (rottweiler, amstaff, etc.), ce qui permet au propriétaire d'obtenir le permis de détention. Quatre nouveaux moniteurs en éducation canine ont obtenu leur diplôme en 2015. Ils pourront aider les huit moniteurs en place pour les cours d'éducation canine.

Le club a été vandalisé à plusieurs reprises en 2015 et à la fin de l'année, une partie d'un obstacle d'agility a été volée. Des travaux de réparation et de rachat d'un obstacle indispensable ont dégrégé les finances du club. Le programme des concours pour 2016 : obérythmée, samedi 28 mai ; agility, dimanche 29 mai ; cavage, dimanche 18 septembre ; obéissance, 1^{er} et 2 octobre.